

Actualités du service juridique de FNE Midi-Pyrénées

Conseil d'Administration – Mercredi 6 juin 2012

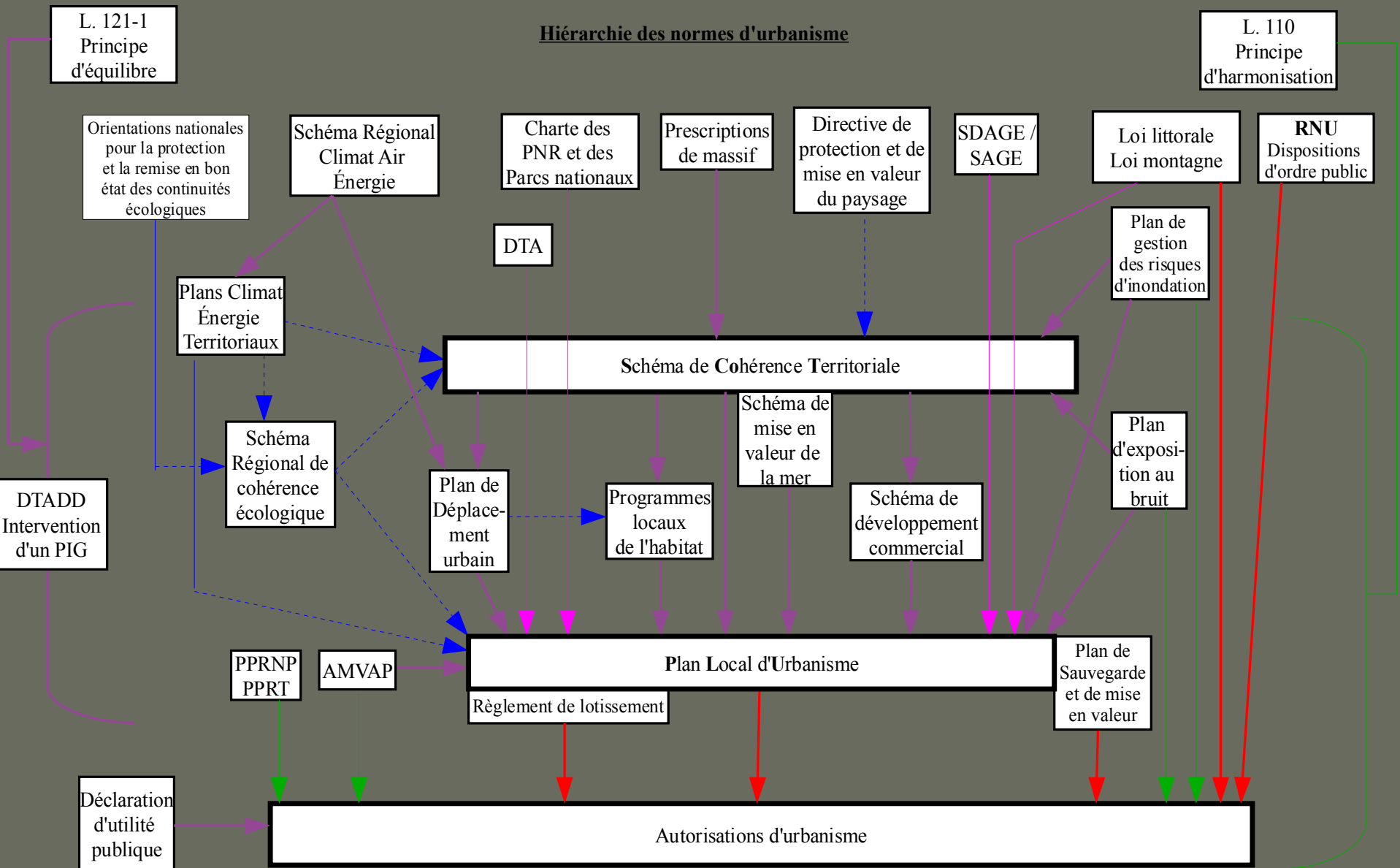


Stage – Clio de Bellefon – avril à mai 2012 (service juridique FNE Midi-Pyrénées)

- **Première mission** : dresser l'inventaire des schémas départementaux des carrières :
 - Réunion avec la DREAL le 11 avril 2012
 - Rédaction d'un inventaire des SDC
 - Date de révision, etc.
 - Création de deux fiches complétant le guide juridique
- **Deuxième mission** : Les normes urbanistiques postérieurement aux décrets Grenelle :
 - Création d'un tableau sur la hiérarchie des normes
 - Création d'une fiche explicative



Hierarchie des normes d'urbanisme



Contentieux en cours

- 4 grandes thématiques :
 - Risques industriels
 - Eau
 - Espèces protégées
 - Urbanisme



Risques industriels

I. Sur le plan pénal :

A. les plaintes en cours

a. Les infractions à la législation des installations classées

1- AFM recyclage (DERICHEBOURG) :

- Plateforme de recyclage et valorisation de déchets métalliques et automobiles
- Plainte du 17 octobre 2009 pour dégazage de fluide frigorigène
- APMD 13 décembre q2009
- Contravention de 5^{ème} classe (R. 543-123 du Code de l'env.)



2- BASF Health and Care Products France SAS - Boussens (ex COGNIS France) :

- Elle fabrique des esters méthyliques, des stérols et des alcools gras
- C'est une ICPE dite « Seveso » seuil haut
- Elle a connu 5 APMD depuis son autorisation complémentaire (2007) !
- Plainte du 30 mars 2012 pour non respect d'un arrêté de mise en demeure
- Non respect des valeurs limites de rejets des eaux résiduaires (DCO DBO5)
- Plainte du 17 janvier 2012
- Délit de non respect d'un APMD (L. 514-11, II du Code de l'env.)



3- Briane Environnement – St-Juéry (81)

- ICPE soumise à autorisation pour un centre de transit de déchets, collecte de ferraille, séchage/broyage/concassage de verre, etc.
- Émission de poussières de verres non filtrées
- CSS avril 2012 – régularisation sur demande du Procureur

4- SOFUAL – St-Juéry (ancienne société métallurgique du Tarn) :

- Multiples plaintes des riverains pour nuisances sonores/atmosphériques
- Le rapport DREAL met en exergue l'introduction de déchets d'aluminium non dégraissés et constate que le bac de rétention des huiles minérales n'est pas étanche (risque de pollutions accidentelles)
- Plainte du 26 avril 2012
- Non respect des prescriptions techniques et non notification d'un changement notable (articles R. 514-4, 3° et 5° du Code de l'env.)



5- FIBRE EXCELLENCE SAS (ex TEMBEC)

- Fabrication de pâte à papier
- L'entreprise fait l'objet de plaintes récurrentes des riverains
- Nuisances olfactives – dioxydes de soufre
- Plainte du 12 novembre 2011 (Nature Comminges) pour non respect des prescriptions techniques et non respect d'un arrêté de mise en demeure
 - (Articles R. 514-4, 3° et L. 514-11, II du Code de l'env.)
- Problématique du bruit
- En enquête



b. Les infractions à la législation déchets

1- Décharge de Foulade (46) :

- Rejets en pleine nature de déchets ménagers et d'une exploitation fruitière (produits toxiques divers : hydrocarbures, lindane, zolone, acide sulfurique, etc.)
- Plainte du 8 février 2012 pour abandon de déchets
- (L. 541-46, 4° du Code de l'env.)



2- GERLERO – ST-Alban, Bessens et Lamagistère (31 - 82)

- Site de Saint- Alban :

Stockage de déchets amiantés par la SARL Gerlero et fils à l'air libre constaté suite à un contrôle de l'inspection du travail.

Arrêté de mise en demeure – 25 mai 2011

Plainte du 17 juin 2011 (article L. 541-46, 4° du Code de l'env.)

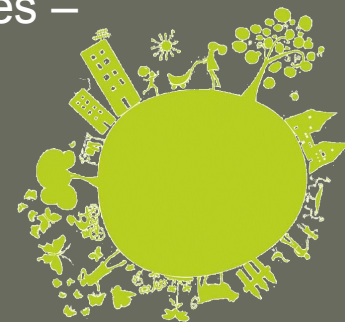
Enlèvement des déchets dangereux mais non excavation du sols contaminés

- Site de Bessens :

Stockage illégal de déchets dans le lac de Lalande. Déchets amiantés – métaux lourds (Mercure, etc.).

Plainte du 27 septembre 2011 (CEP Bessens – FNE 82)

(article L. 541-46, 4° du Code de l'env.)



- Site de Lamagistère

Stockage illégal de déchets (déchets amiantés, bidons d'huiles usagés et déchets brûlés)

Plainte du 17 novembre 2011 (FNE 82)
(article L. 541-46, 4° du Code de l'env.)



II. Sur le plan administratif

1- Carrière de Finhan (82)

- Autorisation d'ouverture d'une gravière dans le lit majeur de la Garonne avec bande transporteuse le long du zone rouge du PPRi. Modification substantielle de l' évacuation des matériaux post enquête-publique = bande transporteuse de 6,5 km
- Zone limitrophe d'une Zone de protection spéciale et de conservation spéciale (Natura 2000) – périmètre de protection AEP
- Référé suspension à l'encontre de l'autorisation préfectorale le 25 mai 2012 (AMCV, FNE 82)
- En attente d'une audience au Tribunal administratif



2- Installation de stockage de déchets inertes – lac de Lalande (82):

- Contestation de l'arrêté préfectoral autorisation le remblaiement du lac (société ECOMAT)
- Prise d'un AP modificatif interdisant de remblayer le lac et fixant plusieurs expertises
- En cours d'instruction...

3- Occitanis (81) :

- Centre de traitement et de stockage de produits dangereux à Graulhet
- Instruction clôturée au 6 janvier 2012
- En attente d'audience



Eau

I. Sur le plan pénal :

A. Les plaintes en cours :

1- Plan d'eau de Lascabanes (46)

- 324 000 mètres cubes pour l'irrigation agricole
- Annulation de l'arrêté préfectoral d'autorisation pour insuffisance d'étude d'impact, non prise en compte du SDAGE, etc. (écrevisses à pâtes blanches)
- Arrêté de mise en demeure de déposer un nouveau dossier
- Plainte du 14 mai 2012 pour non respect d'un arrêté préfectoral de mise en demeure – ouvrage sans autorisation
- (Délit : article L. 216-8, 3° du Code de l'env.)



2- Espère – construction en zone inondable (46)

- Remblais dans le lit majeur du Reignac qui subit des crues quinquennales
- Arrêté préfectoral de mise en demeure de remettre en état et de suspendre les travaux – arrêt des travaux mais non remise en état
- Installation supplémentaire sur l'autre rive du Reignac. Risque d'effet cumulé dans cette zone à risque
- Dépôt de plainte le 22 février 2012
- (Délit : article L. 480-4 du Code de l'urba.)

3- Golfech (82)

- Citation directe devant le TP de Castelsarrasin – rejets tritium dans les eaux souterraines (450 litres)
- Jugement du 29 mars 2012 rejetant les demandes des associations les réquisitions du Parquet (RSN, ADT MP et FNE MP)
- Appel des associations requérantes



B. Les audiences à venir :

1- Société MOLINA (81)

- Pollution du Cérrou détruisant près de 40 km de faune aquatique
- Multiples non respect de prescriptions techniques
- Absence d'agrément d'élimination de déchets
- Site de Saint –Benoix de Carmaux et Graulhet
- Audience au 28 juin 2012

2- Société EUROVIA (12)

- Pollution du ruisseau de la Roque sur 10 km suite au déversement d'une cuve d'hydrocarbure située sur une carrière à Savignac.
- Non respect des prescriptions techniques et pollution des eaux par la société EUROVIA et son représentant légal
- Audience au 26 octobre 2012



Espèces protégées

I. Sur le plan pénal :

1- Taxidermiste – Arcizac-Adour (65)

- Détention et transport d'espèces protégées par un taxidermiste (contrôle de douane dans le 47). Une perquisition à son domicile permettra de constater la présence de multiples espèces protégées au niveau national et international (dans ses congélateurs !)
- Plainte du 24 janvier 2012 pour détention et transport d'espèces protégées (L. 411-1, L. 411-2 et L. 412-2 du code de l'environnement)
- Audience au 13 novembre 2012



II. Sur le plan administratif

1- LAFARGE Ciments (31)

- Extension d'une carrière à Martres-Tolosane avec présence d'Iris
- Recours pour excès de pouvoir contre l'arrêté préfectoral de dérogation de destruction d'espèces protégées – Iris graminea
- En cours d'instruction (FNE)

2- Grand tétras (65)

- AP 2008 Chasse du Grand tétras en Hautes-Pyrénées : la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux annule le jugement du TA de Pau qui rejetait notre demande. Existence d'un pourvoi en cassation du Ministère et de la fédération de chasse (FNE 65)

- *« Considérant qu'il ressort des pièces du dossier que, dans le département des Hautes-Pyrénées, qui accueille la population la plus importante de grands tétras vivant dans les Pyrénées, la population de ces animaux a d'après les chiffres communiqués pour les années 1999 à 2008, diminué selon les zones, dans des proportions sensibles, pouvant varier entre 25 et 50% (...) que dès lors, l'autorisation donnée par le préfet de prélèvement d'un nombre même limité de grand tétras était de nature à compromettre l'objectif de conservation de cette espèce dans son aire de distribution »*
- AP 2009 Chasse du Grand tétras en Hautes-Pyrénées. (rejet TA Pau)
En cours devant la CAA de Bordeaux
- AP 2011 Chasse du Grand tétras en Hautes-Pyrénées
En cours devant le TA de Pau (NMP, FNE 65)



Urbanisme

I. Sur le plan administratif

1- PLU Saint-Antonin-Noble-Val

- Soutien juridique à l'association les Amis des Causses et des Gorges de l'Aveyron (ACGA) pour l'appel d'un jugement du TA de Toulouse rejetant leur demande d'annulation
- Création d'un hameau à 5,5 km du bourg, insuffisance d'étude d'impact, Zone Natura 2000, 15 ZNIEFF, etc.
- Don...

2- PPRT Esso Fondeyre

- Intervention volontaire auprès de la Cne et la Cté d'agglomération de Toulouse à l'encontre de l'AP approuvant le PPRT du site Esso
- Clôture de l'instruction en fin juin



Droit associatif

1- Association pour la sauvegarde du patrimoine pyrénéen (65)

- Association anti-ours et vautour fauve (pastoralisme)
- Recours contre l'AP d'agrément, annulation du précédent agrément par le TA de Pau
- En cours d'instruction

2- Rescrit fiscal

- Souhaitant s'assurer de pouvoir délivrer des reçus fiscaux, FNE Midi-Pyrénées a saisi l'Administration fiscale d'une demande d'habilitation – refus
- Recours pour excès de pouvoir
- En cours d'instruction



3- Société ND LOGISTICS – (Grisolles 82)

- ICPE « Seveso » seuil haut, stockage de produits phytopharmaceutiques
- Non respect d'arrêtés préfectoraux de mise en demeure : absence de transmission des rapports d'autosurveillance des eaux souterraines, non respect du plan d'urgence, etc.
- Audience fixée au 12 juin 2012
- En attente du dossier pénal....

4- Affichage publicitaire (46)

- Multiples illégalités dans la commune de Cahors (34 fiches)
- Appui juridique au GADEL dans la procédure contentieuse
- Partage des dommages et intérêts (dons)....



Conseil

- **Le service juridique de FNE Midi-Pyrénées dispense de nombreux conseils auprès de ses associations membres ou adhérents individuels.**

On citera par exemple :

- La pollution au Baryum à Boulogne-sur-Gesse (31)
- Le projet de circuit sportif à Gasques (82)
- Le bail environnemental à Jû-belloc (32) association la Ribère
- La diffusion de vidéos et photos présentant des quads en infractions (Nature Midi-Pyrénées, Nature Comminges)
- La porcherie de la Blancharderie (Amis de la terre 12 et Tarn Durable)
- Le projet de retenue du Tescou (L'Isle Environnement)
- Les décharges sauvages à Seysses, Auterive, etc.
- La pollution au plomb à Soula (09)
- Les nombreux conseils auprès du GADEL
- Etc.



Veille

Travail de veille quotidien sur l'ensemble des arrêtés préfectoraux de la région Midi-Pyrénées

Les grands axes :

-Les arrêtés de mise en demeure et autres arrêtés relatifs aux ICPE

Tableau de suivi des ICPE

Communication avec les agents DREAL

Communication des rapports IC avec les Préfectures

-Les arrêtés de dérogation de destruction d'espèces protégées

Ex : demande des comptes rendus CNPN auprès de FNE pôle Biodiv

AP de destruction d'espèces protégées sans dérogation sur Francazal

Demande de modification au directeur de la DDT 31

-Les projets de retenues (demande de communication de dossier)